



Section de Meurthe et Moselle

Secrétaire départemental: Jean-Louis SZATMARI
Service des Impôts des Particuliers 4 rue Edmond Delorme 54300 LUNEVILLE
Contact :03.83.76.85.94
Mèl fo.054@dgifp.finances.gouv.fr:

Le 5 février 2014

Compte rendu CTL du 4 février 2014

Ont participé en qualité de représentants FO DGFIP 54 :
Jean-Louis SZATMARI et Alexis TSCHENS.

Formation Professionnelle :

Un bilan de l'année écoulée nous a été présenté avec le plan de formation 2014.

La majorité des formateurs sont de catégorie A. Cependant, tous les agents peuvent dispenser des formations, alors n'hésitez pas à postuler si vous le souhaitez.

En réponse à notre question, il nous a été précisé que les indemnités qui en découlent étaient versées sur la paie M+2.

Le nombre global d'absentéisme recensé sur l'année 2013 est de 214.

Les absences non justifiées sont soumises depuis fin 2013 à un contrôle interne dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme en formation, dès lors, le motif de l'absence est demandé au stagiaire et un rapprochement systématique est opéré avec AGORA.

Vos représentants FO DGFIP 54 ont voté POUR ce plan de formation qui malgré le contexte actuel prend en compte les besoins des agents.

Ponts naturels :

Au départ, la direction proposait de ne retenir que le 2 mai et le 26 décembre et nous précisait qu'il s'agissait d'une directive de Bercy.

Vos représentants FO DGFIP 54 ont pris contact avec 22 départements :

1 département a eu 5 ponts naturels.

10 départements ont eu 4 ponts naturels.

11 départements ont eu 3 ponts naturels.

De plus, nous avons fait un sondage auprès de nos adhérents et sympathisants pour lequel nous avons eu de nombreuses réponses. Ce dernier fait apparaître que les agents souhaitent un maximum de ponts naturels.

Après négociations, la direction a accepté l'ensemble des ponts naturels avec une réserve sur le vendredi 30 mai par rapport à la fin de la campagne des déclarations de revenus.

Certes les agents sont obligés de poser un jour de congé, mais en contrepartie il n'y a pas de conflit au sein du poste pour déterminer celui qui aura sa journée.

FO DGFIP 54, comme l'année dernière, a voté POUR les dates retenues.

Une organisation a voté CONTRE, une autre s'est abstenue, et la troisième, qui avait voté CONTRE l'année passée, a voté POUR cette année (???)

Voici donc les 6 ponts obtenus :

- le vendredi 2 mai (à poser en autorisation d'absence – journée ministre)
- le vendredi 9 mai
- le vendredi 30 mai (si ce n'est pas la dernière journée de déclaration de revenus)
- le lundi 10 novembre
- le vendredi 26 décembre
- le vendredi 2 janvier

Transfert des procédures collectives au PRS :

A compter du 1er septembre 2014, l'ensemble des procédures collectives du département concernant des produits fiscaux sera traité par le PRS.

3 agents géreront environ 600 nouveaux dossiers par an.

Un apurement des dossiers en stock va devoir être conduit par les postes comptables d'ici le 1er septembre (avec notamment des constitutions d'admissions en non valeur pour insuffisance d'actif)

Ensuite, un transfert progressif vers le PRS sera effectué (prévision de l'administration : entre 1 an et 1 an et demi).

FO DGFIP 54, comme l'ensemble des autres organisations syndicales a voté CONTRE ce transfert.

En effet, on nous demande de voter pour un projet déjà acté, les 3 postes de contrôleurs au PRS ayant déjà été créés lors du CTL suppression d'emploi !

De plus, le siphonnage des missions des SIE et des SIP est bien une menace sur la conservation du maillage territorial et la pérennité de ses structures.

L'accueil des usagers :

Comme d'habitude, les seuls chiffres avancés par l'administration sont ceux de la campagne impôt sur le revenu (déclaration et recouvrement) ! A croire que le reste de l'année, les agents à l'accueil n'ont rien à faire... Ces derniers apprécieront !

Aucun point sur les postes qui gèrent les collectivités locales !

L'administration reconnaît que la fréquentation aux guichets en 2014 restera élevée. Elle nous signale qu'un gestionnaire de files d'attente va être prochainement installé au SIP de Lunéville.

Vos représentants FO DGFIP 54 déplorent que la vision « accueil » de l'administration ne prenne pas en compte les appels téléphoniques et les mails...

Dans ce contexte difficile, les caissiers doivent en plus désormais faire face au mécontentement des contribuables qui ne peuvent plus payer en espèces au delà de 300 ... Sur ce sujet, la direction va lancer un audit afin de recenser les problèmes engendrés par cette réforme.

La direction nous signale également qu'avant la fin de l'année, tous les postes comptables seront dotés d'un lecteur de carte bleue pour le paiement de l'impôt.

L'administration nous apprend que toutes les imprimantes individuelles vont disparaître (y compris celles des caissiers) au profit d'un photocopieur multifonction par plateau de travail.

Vos représentants FO DGFIP 54 ont interpellé la direction en mettant en avant le problème de sécurité de la caisse.

Celle-ci nous rétorque que les agents présents près du photocopieur devront apporter les quittances au caissier !!!

Réorganisation du courrier :

Le coût du courrier en 2013 s'élève à 1.111.689 € alors qu'il était de 1.218.125 € en 2012.

Les économies réalisées proviennent uniquement de l'affranchissement industriel.

Les suppressions des machines à affranchir dans les postes ne dégagent aucune marge car elles sont compensées par la location des deux nouvelles à la direction et à la Cité administrative.

De plus, il faut relativiser ces économies du fait de l'emploi de 2 personnes à temps plein (qui ne rentre pas dans le budget départemental)

Questions diverses :

- Un point sur le transfert des agents de Maxéville et Nomeny vers les SIP de Nancy NO et Pont à Mousson a été évoqué.

Les travaux sont terminés et les agents peuvent désormais travailler dans de bonnes conditions.

- L'administration nous a confirmé qu'en cas de maladies rares ou graves (telles que définies à l'article D 322-1 du code de la sécurité sociale), les agents pouvaient obtenir des autorisations d'absences pour consultations de spécialistes, si la prise de rendez-vous s'avère impossible en dehors des heures de service.

- Un agent « Berkani » en poste sur la RAN de Toul devrait être titularisé au 30/06/14.

- Vos représentants FO DGFIP 54 ont fait part à la direction du souhait des agents du SIP de Vandoeuvre de modifier les horaires de la plage variable afin de pouvoir pointer à partir de 7H15 au lieu de 7H30.

La direction va contacter le SIE de Vandoeuvre pour savoir si les agents seraient également intéressés par ces nouveaux horaires afin d'harmoniser le site (le service SPL ayant déjà cette formule).

Ce point sera validé le 14 février lors du prochain CTL.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : **Prénom :**

.....

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP 54

Fait à **Le**

SIGNATURE